

L'ARBRE ET LA BREBIS : L'ALLIANCE GAGNANTE

Résultats d'enquêtes auprès d'éleveurs du Massif central

Omni présent dans les exploitations ovines du Massif central, l'arbre est un allié pour le troupeau. Une enquête auprès de 15 éleveurs dresse un panorama de ses atouts et contraintes et met en lumière des modes d'agroforesterie qui associent l'arbre et la brebis.

LES ÉLÉVEURS TÉMOIGNENT



PIERRE-THIBAUT LOUCHE

à Laval d'Aurelle (07)
135 brebis BMC

LES BREBIS NETTOIENT LA CHÂTAIGNERAIE

« Chez nous, les châtaignes sont en AOP et en Agriculture Biologique. Les brebis pâturent les 13 hectares de châtaigneraies tous les ans après les récoltes, c'est-à-dire à partir du 15 novembre jusqu'à l'été suivant. Elles nettoient les bois, mangent les rejets de châtaigniers et les châtaignes non récoltées. Je réalise une transition alimentaire en début de pâturage alternant un jour de pâturage dans la châtaigneraie et un jour dans les parcours afin de limiter les problèmes sanitaires de météorisation. J'ai constaté que l'herbe restait verte plus longtemps sous les châtaigniers grâce au pâturage.

D'autre part, je récolte les feuilles de châtaigniers accumulées en congères par le vent l'automne et je les conserve en big bags. Je les utilise ensuite en litière avec les refus de foin et je n'ai pas observé de différence sur mes animaux par rapport à de la paille.

Grâce à la complémentarité entre la châtaigneraie et les brebis, j'économise de l'alimentation pour mes brebis et de la paille pour la litière. »



ANAËLLE D'ANNA

du Gaec de Rande
à Bergogne (63)
500 brebis BMC et OIF

GRÂCE AUX BOIS, L'EXPLOITATION EST AUTONOME EN FOURRAGES

« En plus des 100 hectares de grandes cultures, nous disposons de 80 hectares de bois d'un seul tenant. Nous avons également 20 ha de surfaces de production fourragère (luzerne et prairies permanentes) et cette surface de bois nous évite l'estive. Les brebis y sont de la mi-avril à la fin septembre. En été, on leur apporte du sorgho fourrager lorsque l'herbe est sèche. En automne, elles mangent les glands et des céréales sont apportées en fin de gestation.

Lorsque nous avons récupéré les parcelles, la zone en sous-bois était fermée depuis 20 ans. Les brebis ont tout nettoyé en jouant sur le positionnement de l'eau et du sel. Nous veillons à rouvrir certaines zones qui se sont refermées progressivement. Même si elles sont dans les bois, nous allons voir les brebis tous les jours afin de leur mettre à boire et de vérifier que tout le monde va bien.

C'est une contrainte à gérer au niveau du temps de travail. Les parcs sont principalement clôturés en ursus mais pour ce qui est en électrique, il est important de les entretenir car la végétation vient facilement à leur contact. »

L'ARBRE, INDISPENSABLE AU BIEN-ÊTRE DES BREBIS

Les deux premiers atouts de l'arbre cités par les 15 éleveurs enquêtés sont d'ordre zootechnique, en lien direct avec les animaux. Le premier concerne leur bien-être pour 75 % des éleveurs.

L'arbre protège les brebis et leurs agneaux de la pluie, du vent et du soleil. Il leur assure de la fraîcheur lors des fortes chaleurs. Le second des atouts cités est lié à l'alimentation. Les bois et sous-bois mais également les arbres en production de types vergers ou châtaigneraies représentent des surfaces complémentaires aux prairies. Elles sont pâturées aux périodes où le pâturage des prairies est insuffisant. Selon les essences, les arbres produisent également des châtaignes, glands, feuilles... qui sont consommés par les brebis et participent à leur ration alimentaire. Enfin, les plaquettes de bois en remplacement de la paille sont aujourd'hui utilisées par quelques éleveurs. L'arbre participe alors à une meilleure autonomie de l'exploitation. Les éleveurs enquêtés attribuent également à l'arbre des atouts économiques. Ainsi, les vergers de pommiers ou de châtaigniers sont par exemple une source de diversification sur l'exploitation pour un quart d'entre eux. La mixité avec l'élevage ovin en

LE RÔLE DE L'ARBRE DANS LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX EST CITÉ COMME LE PRINCIPAL ATOUT



matière de répartition du travail est alors un atout. De plus, les brebis nettoient les plantations à certaines périodes de l'année et le pâturage limite alors les désherbages et l'entretien mécanique. D'autre part, des gains de productivité sont cités par un tiers des éleveurs enquêtés ; à la fois en matière de biomasse résultant de l'ombrage des prairies et de production d'agneaux via le bien-être animal. Sur les prairies, la présence de haies ou d'arbres crée un

microclimat qui tamponne la variation de température et présente un effet pompe à nutriments.

La moitié des réponses apportées par les éleveurs sont d'ordre environnemental. Le rôle de l'arbre sur la beauté des paysages diversifiés (attrait touristique, identité paysagère) mais aussi sur la création de biodiversité, la qualité de l'eau et la rétention des berges est ainsi largement reconnu.

LE PÂTURAGE DES PLANTATIONS EST UN FACTEUR D'AMÉLIORATION DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE L'EXPLOITATION

LES ATOUTS DE L'ARBRE CITÉS PAR LES 15 ÉLEVEURS ENQUÊTÉS

Critère concerné	Nombre de réponses										
Bien-être animal											11
Gain en autonomie										9	9
Création de patrimoine					5						5
Gain de productivité					5						5
Création de paysages diversifiés					5						5
Amélioration de la qualité des sols					4						4
Création de biodiversité					4						4
Diversification des activités					4						4
Rétention des berges				3							3
Image de l'exploitation agricole				3							3
Délimitation des parcelles			2								2
Protection des bâtiments			2								2
Ressource en eau	1										1
Atténuation des gaz à effet de serre	1										1
Effet pare-neige	1										1

■ Critère zootechnique
 ■ Critère économique
 ■ Critère agro environnemental



L'ARBRE, UNE CHARGE DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE

Toutes les contraintes citées par les éleveurs enquêtés sont d'ordre économique.
La première concerne la charge de travail supplémentaire occasionnée par l'entretien des haies et des arbres pour 40 % d'entre eux.

L'arbre est souvent vécu comme un obstacle à la mécanisation du fait de la difficulté de passage des outils : élagage des branches basses, contour des arbres isolés, débroussaillage manuel sous les clôtures électriques... D'autre part, une perte de surface et de rendement des espèces cultivées liée aux surfaces occupées par les arbres est également perçue comme une contrainte même si la perte de rendement est souvent compensée en milieu de parcelle. Et parce qu'ils attirent et constituent des refuges pour la faune sauvage, les haies et sous-bois sont assimilés à une potentielle prédation des animaux pour 20 % des éleveurs. Enfin, l'entretien de la haie est vécu comme une obligation liée à la PAC. Dix à vingt jours par an sont nécessaires en moyenne par exploitation et ce travail est jugé physique voire dangereux.

LES CONTRAINTES DE L'ARBRE CITÉES PAR LES 15 ÉLEVEURS ENQUÊTÉS

Critère concerné	Nombre de réponses
Charge de travail supplémentaire	6
Obstacle à la mécanisation	5
Perte de surface agricole	4
Perte de rendement	4
Faune	3
Coût d'entretien	3
Fermage	2
Compétition ressources	1
Formation	1
Investissement à long terme	1

■ Surcroît de travail
■ Perte de production
■ Obligation

LES ARBRES PEUVENT ÊTRE UN OBSTACLE À LA MÉCANISATION DES SURFACES



AVANTAGES VERSUS CONTRAINTES

POINTS POSITIFS

UN ABRI NATUREL POUR LES ANIMAUX
—
UN GAIN D'AUTONOMIE POUR L'EXPLOITATION

POINTS NÉGATIFS

UNE CHARGE DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE
—
UN OBSTACLE À LA MÉCANISATION

VALORISATION DE L'ARBRE : UNE QUESTION D'OPPORTUNITÉ

Tous les éleveurs enquêtés valorisent le bois de leur exploitation sous la forme de bois de chauffage.

Trois d'entre eux fabriquent des plaquettes en remplacement de la paille de litière.

Le bois n'est jamais valorisé en bois d'œuvre.

Sur cette zone du Massif central (voir carte en dernière page), les structures végétales se présentent surtout sous la forme de haies (alignement d'arbres, haies basses avec ou sans arbres), d'arbres isolés, de forêts ou de bosquets.

Toutes les essences d'arbres sont présentes avec :

- pour les essences arborées : chênes, frênes, érables, peupliers, saules, aulnes, noisetiers, châtaigniers...
- pour les essences arbustives : aubépines, prunelliers et églantiers...

Deux types de production cohabitent sur le territoire :

- des plantations récentes en production pâturées ou potentiellement pâturables avec des vergers, châtaigneraies ou plants de sapins de Noël,
- des espèces locales naturelles non implantées.



Témoignage

JACQUES BONY

à Vernines (63) – 345 brebis Rava

LE BOIS EST UTILISÉ POUR LA LITIÈRE

« Depuis 2011, je réalise des plaquettes de pins que j'utilise en litière à la place de la paille pour mes brebis et mes agneaux. J'ajoute 2 à 3 cm de copeaux tous les deux jours. En été, ce type de litière garde la fraîcheur. Je n'ai pas remarqué de baisses de performances.

J'effectue la coupe en hiver. Cela me demande 4 à 5 jours de travail pour un volume de plaquettes équivalent à 4 remorques d'ensilage. L'entreprise vient broyer l'automne suivant pour un coût d'environ 900 €. Les plaquettes sont stockées en tas dans la grange pendant 3 à 4 semaines avec une montée de température à 75 °C.

Le fumier est composté 2 fois puis épandu en hiver. Je n'ai pas remarqué d'acidification des sols ni de présence de plaquettes non décomposées.

Cette valorisation du bois participe à la remise en état du terrain pour l'activité agricole. Elle permet une ouverture du paysage. »

DU BOIS EN REMPLACEMENT DE LA LITIÈRE : 12 ESSAIS EN COURS

Dans le cadre de l'étude Climagrof, 12 essais sont en cours sur 5 sites afin de déterminer les effets des plaquettes de bois en substitution de la paille en matière de bien-être animal, de temps de travail mais également en termes techniques, économiques et environnementaux.



Témoignage

MÉLANIE ET SYLVAIN LAGRIFFOUL

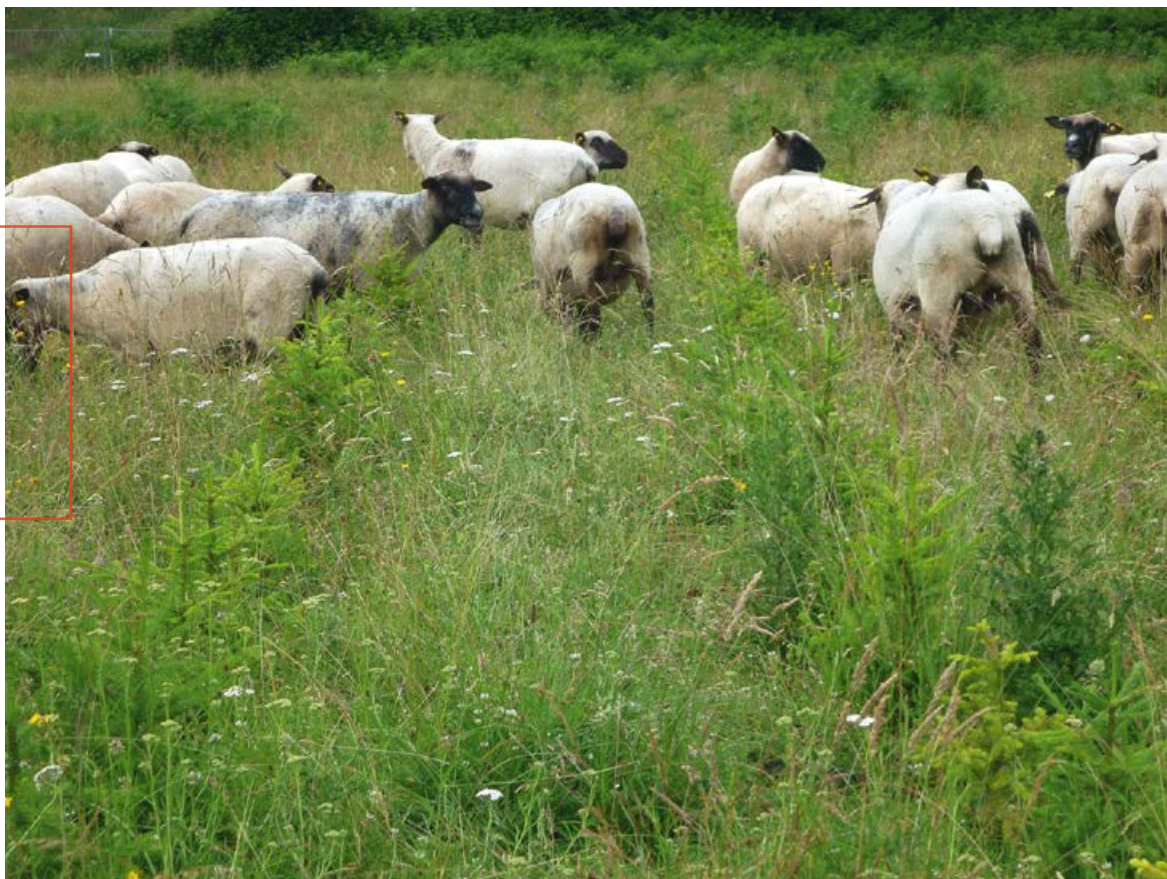
à Fromental (87) – 75 brebis Shropshire et 150 brebis Rouge de l'Ouest



NOUS AVONS ACHETÉ NOS PREMIÈRES BREBIS POUR NETTOYER NOS PLANTATIONS DE SAPINS DE NOËL

« Paysagiste de formation, je me suis installé en 2013 en production ovine sur 22 hectares avec une diversification en sapins de Noël sur 1 hectare et en pluriactivité avec une entreprise d'espaces verts. C'est après avoir vu un reportage que nous avons acheté nos 4 premières brebis de race Shropshire avec ma femme Mélanie. Aujourd'hui, nos 75 brebis désherbent les plantations de sapins sans s'attaquer aux arbres. On n'utilise plus aucun produit phyto. Les brebis ne consomment pas les sapins à condition qu'elles aient le choix de l'herbe pâturée. Seules les brebis non suitées pâturent car les agneaux croqueraient les rameaux des arbres pour se faire les dents. Les plantations assurent 6 mois d'alimentation, d'avril à début décembre. Les brebis ne pâturent pas en juin pour maintenir un ombrage aux jeunes plants de sapin. Nous avons eu l'opportunité de reprendre du terrain et Mélanie s'est installée au 1er janvier 2018. À terme, nous aurons 400 brebis dont 100 Shropshire pour continuer à entretenir nos plantations de sapins à faible coût. Sans les brebis, le coût d'entretien d'un ha est de 400 € par an. »

CHEZ MÉLANIE
ET SYLVAIN
LAGRIFFOUL,
LES BREBIS
DÉSHERBENT
LES PLANTATIONS
DE SAPINS
DE NOËL



CONTEXTE DE L'ÉTUDE CLIMAGROF

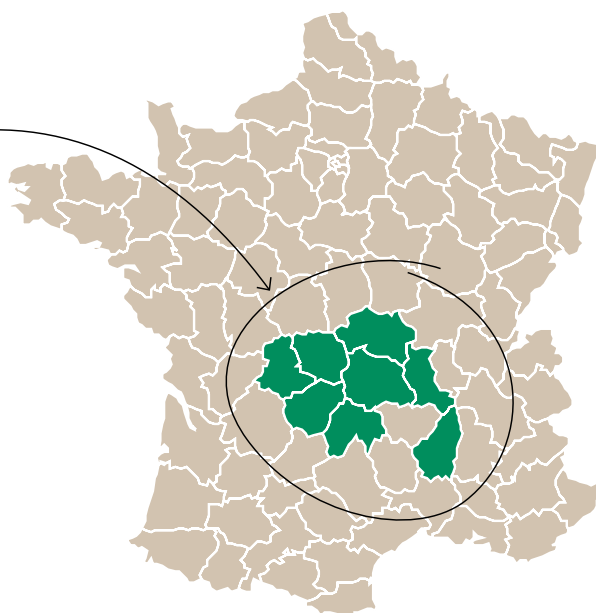
L'étude Climagrof est un projet inter régional d'observation de différentes formes agroforestières dans les élevages ovins allaitants. L'enquête est réalisée auprès d'éleveurs représentant une diversité de situations :

SUR 8 DÉPARTEMENTS :
ALLIER, ARDÈCHE, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE,
HAUTE-VIENNE, LOIRE, PUY-DE-DÔME

À UNE ALTITUDE COMPRISE ENTRE **150 ET 950 M**

5 SPÉCIALISÉS EN PRODUCTION OVINE, 10 MIXTES
AVEC UNE AUTRE PRODUCTION (ÉLEVAGE, GRANDES
CULTURES, ARBORICULTURE...)

10 EN RACES RUSTIQUES, 5 EN RACES BOUCHÈRES



POUR EN SAVOIR PLUS
L'étude CLIMAGROF :
« L'agroforesterie,
une solution pour lutter
contre le changement
climatique » est disponible
sur www.idele.fr



Document rédigé par Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)

Les partenaires techniques du projet CLIMAGROF (2017-2019) :



Les partenaires financiers:
FNADT et région Nouvelle-Aquitaine
dans le cadre de la convention
interrégionale du Massif central

